



**PROCES-VERBAL DU 14 MARS 2019 A 19H30
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

Présents : Audrain Sarah, Bardet Catherine, Clerc Maryline, Danz Maria da Conceição, Dessieux Tatiana, Fossati Nicolas, Gobet-Mahler Corinne, Jaccard Monya, Müller Sylvie, Stiefel Anne, Trinkler Patrick.

Excusés : Falleti Loris, Klay Marianne, Linder Evelyne, Péclard Rémy.

Absents : -

Présidence : Madame Anne Stiefel

La Présidente ouvre la séance à 19h35 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 22 novembre 2018.
4. Validation du rapport d'activités 2018.
5. Election d'un membre de la société civile.
6. Lecture de la correspondance reçue.
7. Transports en cas d'intempéries.
8. Point de situation de la part de la Direction.
9. Point de situation de la part de l'AISE.
10. Divers et propositions individuelles.
11. Fixer notre agenda futur.



1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 11 membres, 4 membres sont excusés et une personne doit être nommée pour la société civile.

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

2. Acceptation de l'ordre du jour :

Après ajout du point 4) « Validation du rapport d'activités 2018 », l'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal du 22 novembre 2018

Le procès-verbal du 22 novembre 2018 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

4. Validation du rapport d'activités 2018

Tous les membres ont reçu le rapport d'activités 2018. Ce rapport doit être validé ce soir par l'assemblée afin d'être approuvé au prochain Conseil Intercommunal de l'AISE le 30 avril 2019.

Le rapport d'activités 2018 est accepté à l'unanimité.

5. Election d'un membre de la société civile

La Présidente annonce que Madame Laura Zeller démissionne du Conseil d'Etablissement. Elle donne lecture de son courriel daté du 6 février 2019. Au vu de ce qui précède, la Présidente propose de remplacer lors de cette séance Mme Zeller à la société civile.

Deux candidates sont présentes ce soir et se présentent à tous à tous les membres.

- Madame Charlotte Dufour, conseillère école-famille.
- Madame Olivia Strübi, travailleuse sociale de proximité (remplaçante de Mme Zeller).



Dans l'impossibilité de faire un choix, les représentants des autorités locales ainsi que ceux des professionnels proposent d'élire Mme Charlotte Dufour qui était la première personne à postuler.

Mme Charlotte Dufour est élue en tant que représentante de la société civile pour les deux ans et demi à venir. Nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil d'Etablissement.

Madame Olivia Strübi se présentera à la prochaine élection d'un membre de la société civile et participera en tant qu'auditrice à la prochaine séance.

6. Lecture de la correspondance reçue

La Présidente annonce qu'un bal de fin d'année sera organisé le 20 septembre 2019 à la salle de Fleuri et donne lecture d'un courrier qui a été adressé en ce sens à la Municipalité de Begnins le 20 février 2019. Une rencontre aura lieu avec les élèves afin de discuter de l'organisation de ce bal.

La Présidente donne lecture d'un courrier du Conseil des délégués, daté du 13 mars 2019. Ce courrier concerne l'organisation de la journée d'extravagance 2019 et une demande de don.

La Présidente passe au vote suivant :

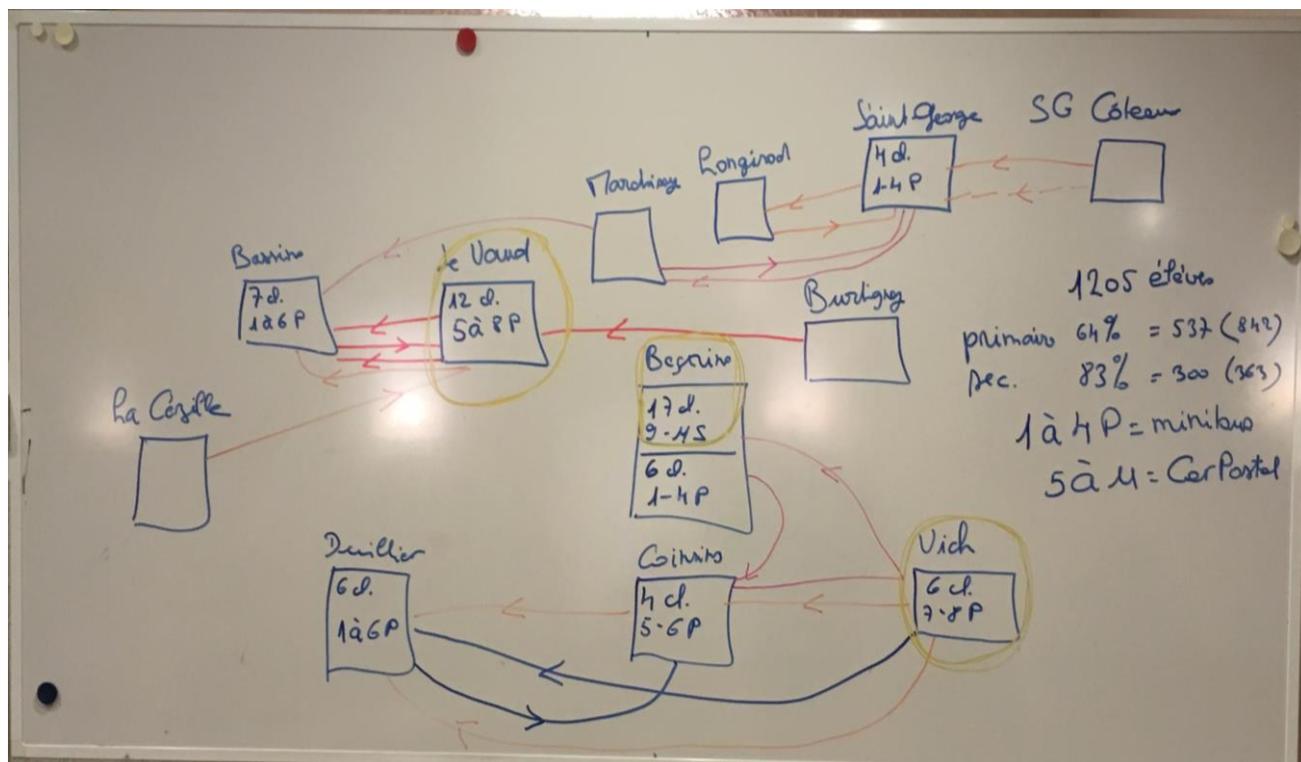
Acceptez-vous de faire don de CHF 100.00 pour le premier prix du concours de la journée d'extravagance 2019 ? Oui, unanimité.

7. Transports en cas d'intempéries.

La Présidente présente la situation actuelle des transports (ci-dessous) pour les élèves scolarisés dans notre arrondissement.

La Présidente rappelle qu'une grande partie des élèves, de la 5P à la 11S, est transportée avec CarPostal, pour autant que l'horaire de course de CarPostal soit compatible.

Les autres élèves, soit les 1P à 4P sont transportés en minibus ou car 50 places.



La Présidente revient sur la dernière fermeture de l'école à cause de la neige. La Direction ainsi que l'AISE assument entièrement cette décision car la sécurité des élèves est la priorité pour tous. La Directrice explique qu'elle avait aussi fait rentrer les élèves des camps à l'avance afin de diminuer les risques.

Mme Gobet-Mahler rappelle que les parents doivent prendre l'habitude de consulter le site Internet de l'école ou celui de l'AISE pour de connaître la procédure à suivre.

La Présidente rappelle qu'une permanence est organisée dans toutes les écoles pour accueillir les élèves ne pouvant être gardés par leur entourage. Dans les villages où il n'y a pas d'école, les Municipaux organisent la prise en charge les élèves à l'arrêt de bus au besoin.

La Présidente trouve déplorable de lire certains commentaires sur les réseaux sociaux en particulier ceux concernant les enseignants qui n'interviennent aucunement dans la prise de décision et ceux-ci furent virulents. Pour mémoire les enseignants ne sont pas consultés pour ce genre de décision.

L'AISE projette de renvoyer un courrier aux parents, en début d'année scolaire, afin de rappeler la procédure neige aux parents.

La Direction des écoles rappellera l'existence de cette procédure lors des soirées de parents d'élèves.



8. Point de situation de la part de la Direction :

La Directrice annonce que l'enclassement 2019-2020 est en cours et que pour le moment les effectifs sont stables.

9. Point de situation de la part de l'AISE :

La Présidente rappelle la conférence « Grandir avec les écrans », présentée par Mme Gersende Gollier, qui se déroulera samedi 16 mars 2019 à Begnins.

Projet Lift

La Présidente explique que ce projet a été mis en place pour des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Sur proposition de l'école et avec l'accord des parents, ceux-ci s'engagent à travailler en entreprise deux à quatre heures par semaine hors du temps scolaire.

Les élèves peuvent ainsi découvrir le monde du travail, se familiariser avec différents métiers et prendre conscience de la vie professionnelle.

Un contrat de trois mois est signé entre l'entreprise, les parents et l'école. Les élèves reçoivent une petite rémunération pour ce travail.

L'école est à la recherche d'entreprises souhaitant participer à ce projet. Ces entreprises ne devraient pas être trop éloignées de la zone de domicile des enfants.

10. Divers et propositions individuelles :

M. Fossati demande si une décision a été prise par l'AISE concernant les tableaux interactifs ?

Mme Jaccard répond que le projet de l'AISE, qui était d'utiliser le matériel existant, ne sera pas envisageable car la qualité de la projection n'est pas bonne. L'AISE n'a pas encore pris de décision définitive à ce sujet.

La Présidente annonce que la Municipalité de Begnins et son conseil communal ont accepté d'installer le WIFI à l'Esplanade.



11. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Établissement auront lieu les :

- **Mardi 14 mai 2019 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **Mardi 19 novembre 2019 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 21h05.

Pour le Conseil d'Établissement de L'AISE

Anne Stiefel

Vanessa Wicht